

Décision Générale colonial

Décision n° 78-452-1934 Divers

n° 78-452-1934

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 23 juillet 1934
Numéro JO n° 452 du 31/07/1934	Date du numéro 31 juillet 1934

TEXTE INTÉGRAL

Les grandes vacances de l'année scolaire 1933-1034 ont été fixées ainsi qu'il suit : 1° Fermeture des classes, vendredi 20 juillet 1934, après la classe du soir; Rentrée des classes, lundi 20 août 1934, à 7 h, 30.